

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'entité sioniste propose une trêve de deux mois

• 24 soldats sionistes tués en une journée

P11



LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

L'Algérie acquerra 6 avions spécialisés l'été prochain

P2

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-VÉNÉZUÉLIEN

**La "complémentarité
alimentaire" en point de mire**

P4

1/4 de finale DE LA CAN-2024 de handball

**L'Algérie bat la RD Congo (36-23)
et va en demi-finale**

P16

PAIEMENT PAR TPE

Près de 4 millions de transactions en 2023

Le nombre d'opérations sur terminaux de paiement électronique (TPE) s'est élevé à plus de 3,9 millions en 2023, pour un montant dépassant 31,5 milliards (mds) de DA, selon des données rendues publiques par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique). En 2022, GIE monétique avait constaté plus de 2,7 millions de paiements via TPE pour un montant global de transactions de 19,3 mds de DA. Entre janvier et décembre 2023, le pic d'opérations de paiement a été enregistré au cours du dernier mois de l'année à 401.389 paiements via TPE pour un montant dépassant 3,1 mds Da, précise le GIE monétique dans un bilan publié sur son site web. La même source relève également une hausse du nombre de TPE en exploitation à l'échelle nationale à fin décembre 2023 à 53.191 appareils, contre 46.263 fin 2022. S'agissant du nombre de cartes de paiement électronique en circulation jusqu'à fin décembre dernier, il s'est élevé à plus de 16,5 millions d'unités, entre cartes interbancaires (CIB) et Edahabia d'Algérie Poste, détaille encore l'organisme en charge de la régulation du système monétique interbancaire national.

Concernant le paiement sur Internet, le nombre total des transactions effectuées entre janvier et décembre 2023 a totalisé plus de 15,3 millions d'opérations. A fin 2023, le nombre des Web marchands adhérents au système de paiement sur Internet par carte interbancaire au niveau national a continué d'augmenter pour atteindre 475 opérateurs. Ce sont notamment les grands facturiers à l'image de l'Algérienne des eaux (ADE), Sonelgaz, Algérie télécom, les opérateurs de téléphonie mobile, les compagnies d'assurance et de transport aérien, ajoute GIE monétique.

Selon le bilan, le nombre global des transactions recensées depuis le lancement du paiement sur Internet en 2016, a atteint 37,3 millions d'opérations pour un montant total dépassant 67,3 milliards DA de transactions.

Le paiement par mobile, ouvert "dans une première phase" qu'en intra-bancaire (clients d'un même établissement bancaire) a enregistré sur l'année 2023 un total de 39,2 millions de transactions pour un montant de 27,8 mds Da, indique GIE monétique.

Quant aux opérations relevant du service de transfert d'argent par mobile (p2p), il a été enregistré 17,8 millions de transactions pour une valeur dépassant 241 mds Da. Selon les données du même organisme, le nombre d'opérations de retraits effectuées sur les ATM (distributeurs automatiques de billets) a dépassé 174,4 millions de transactions d'une valeur de 3.262 mds Da.

Le parc de distributeurs automatiques de billets en exploitation, a-t-on relevé de même source, comptait 3.847 automates à fin décembre dernier contre 3.640 recensés à fin 2022.

Dans le cadre de son plan d'action, le groupement GIE Monétique travaille à augmenter à 1000 le nombre des web marchands de biens et services et ce, au cours de cette année.

R.N

ELLE A RÉALISÉ PLUSIEURS PERFORMANCES EN 2023

Air Algérie prend son envol

La compagnie nationale a transporté plus de 7,2 millions de passagers en 2023, soit une croissance de plus de 47% sur un an, et proposé d'ores et déjà pour l'été 2024 près de près de 1,2 million de sièges pour la France et de 23.353 billets pour le Canada (Montréal) dont 34% ont été déjà réservés.

Tous les clignotants sont aux verts au niveau d'Air Algérie. Durant l'année 2023, la compagnie aérienne nationale a aligné plusieurs performances, selon le bilan qui a été donné par son directeur général Yacine Benslimane, hier lors de son audition par la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a indiqué que, durant l'année écoulée, un total de 7,27 millions de passagers ayant voyagé sur les lignes d'Air Algérie, soit une croissance de plus de 47% sur un an. Mieux, la compagnie publique a enregistré une évolution de 67% du nombre de passagers transportés sur les lignes internationales et 13% sur les lignes domestiques.

L'activité de la compagnie à travers le hub d'Alger n'a pas été en marge de cette belle dynamique, en enregistrant une progression de près de 114%, grâce aux passagers ayant transité par l'aéroport de la capitale, a précisé devant la commission, le directeur commercial d'Air Algérie, Yacine Amiar. Celui-ci a fait, également, état d'une croissance de 22% du nombre de passagers sur les liaisons vers l'Afrique en 2023, à la faveur de l'augmentation du nombre de vols vers des destinations comme Nouakchott (Mauritanie), le Caire (Égypte), Dakar (Sénégal) et Bamako (Mali). Sur sa lancée, ce responsable a ajouté qu'Air Algérie a réussi à atteindre un coefficient de remplissage des vols au cours de l'année écoulée qui avoisine les 76%, avec un taux de ponctualité des vols qui dépasse les 60%.

S'agissant de la part de marché d'Air Algérie sur le réseau international, durant l'été dernier, M.Amiar l'estime à près de 57%, représentant une évolution de l'ordre de 3,15% com-



parativement à l'été 2019 (l'année de référence). Cette performance a été réalisée par Air Algérie grâce à la programmation, en 2023, de vols supplémentaires durant la saison estivale, a expliqué M. Amiar. Il a cité l'exemple de la France avec 103 vols, durant la période du 17 août au 7 septembre 2023, Istanbul avec 9 vols, Moscou avec 3 vols et 3 vols à destination de Saint-Petersbourg, en plus de la réouverture des lignes Alger-Alicante (Espagne) (1 vol) et Oran-Alicante (2 vols).

L'année 2023 a vu, également, l'ouverture de quatre nouvelles lignes, à savoir Johannesburg (Afrique du Sud), Abidjan (Côte d'Ivoire), Douala (Cameroun) et Addis-Abeba (Ethiopie).

Abordant les tarifs promotionnels, le responsable a indiqué qu'Air Algérie a initié 80 actions au cours de 2023, avec des réductions atteignant les 50% au profit de la communauté algérienne résident à l'étranger dans le cadre du "Tarif Djalia".

Sept nouvelles lignes en 2024

Qu'en est-il des perspectives de la compagnie pour l'année en cours ? Elle projette de lancer sept nouvelles lignes d'ici le quatrième trimestre de 2024, notamment vers l'Afrique avec les aéroports de Libreville (Gabon), Abuja (Nigeria), et N'Djamena (Tchad), a indiqué M.Amiar avant de préciser que l'ouverture d'une ligne vers l'aéroport de Gatwick (Londres) et d'une autre vers New York, «est à l'étude».

La direction de la compagnie prévoit, aussi, de renforcer la digitalisation de ses services afin d'éviter les déplacements en agence à sa clientèle. Mieux, Air Algérie compte développer le hub d'Alger (passagers), à travers l'évaluation de ce qui a été réalisé jusqu'à présent en relevant les lacunes constatées et les améliorations susceptibles d'être apportées afin d'améliorer davantage les résultats de ce hub. En parallèle, elle œuvrera en 2024 à la création d'un hub Cargo (transport de marchandises).

Abordant le programme d'Air Algérie pour l'été 2024, M. Amiar a avancé une offre de

près de 1,2 million de sièges pour la France dont 5% ont été réservés jusqu'à présent, ajoutant que 34% des 23.353 billets proposés pour le Canada (Montréal) ont été déjà réservés.

Air Algérie a, ainsi, prévu 516 vols/semaine sur son réseau international, correspondant à près de 165.252 sièges/semaine, ce qui représente une augmentation de 22% de capacité supplémentaire par rapport à 2023.

Afin de couvrir la demande croissante durant l'été et la saison du Hadj et de la Omra, Air Algérie a affrété trois avions grands porteurs et prévoit d'affréter trois appareils moyens porteurs, pour lesquels les contrats n'ont pas encore été signés. Au sujet du remboursement des billets non utilisés durant la période de la pandémie du Covid, M.Amiar a indiqué que 213.952 billets ont été traités, pour une valeur de 2,54 milliards de DA, alors que 6.359 demandes ont été enregistrées et "sont en cours de traitement".

Ali.C

HADJ 2024

Réunion de coordination pour arrêter le programme des vols des pèlerins

Une réunion de coordination s'est tenue, lundi, au siège de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) pour arrêter le programme des vols des pèlerins et ce en prévision de la saison du hadj 1446/2024, a indiqué mardi un communiqué de l'ONHO. Présidée par

le directeur général adjoint chargé de la gestion de l'ONHO, Salah Bouterfa, en présence de représentants du ministère des transports, de l'Agence nationale de l'aviation civile, de la compagnie Saudia Airlines, ainsi que des représentants de la compagnie "Flynas" et des

cadres de l'ONHO, cette réunion a été consacrée à la mise en place du programme des vols des pèlerins "conformément aux règles régissant cette opération", précise la même source. A cet égard, M. Bouterfa a souligné "la nécessité de respecter les délais de préparation de la

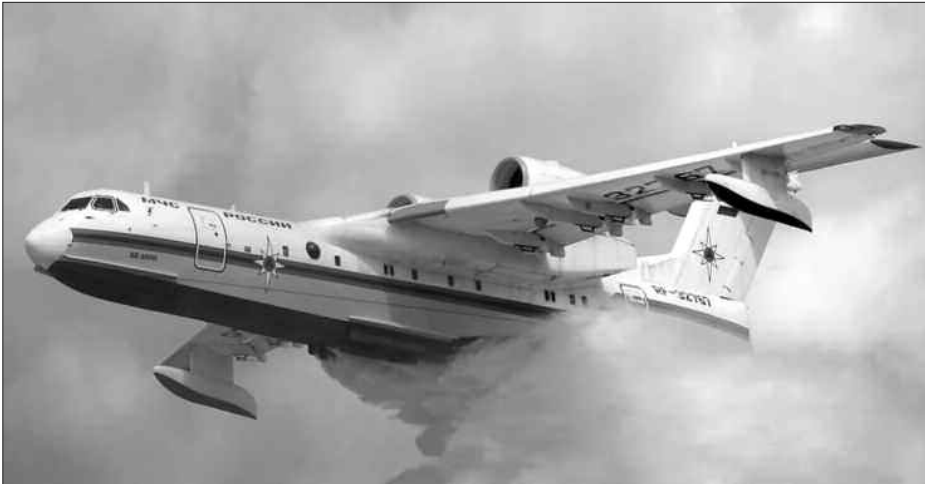
saison du hadj et de poursuivre la levée des réserves concernant ce programme conformément aux directives adressées à toutes les compagnies aériennes concernées", conclut le communiqué.

R.N

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

L'Algérie acquerra 6 avions spécialisés l'été prochain

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a révélé hier, devant les membres du conseil de la Nation, l'acquisition par l'Algérie de 6 avions spécialisés dans l'extinction des incendies au cours de l'été prochain. Le ministre n'a pas, toute fois, précisé quel type d'avions s'agit-il ni l'identité du fournisseur.



Au cours d'une séance plénière consacrée à la présentation du projet de loi fixant les règles de prévention des risques des catastrophes, Brahim Merad a apporté des précisions sur l'incapacité de conclure la transaction avec les Russes sur les 4 avions de type Bariev spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêt. Selon lui, ce sont les répercussions de la guerre russo-ukrainienne, qui ont présidé à l'échec de l'accord. «Un seul appareil des quatre prévus se trouve aujourd'hui ici en Algérie, alors que les avions restants

n'ont pas pu être amenés en raison des répercussions de la guerre russo-ukrainienne, d'autant plus que les moteurs de ces avions sont fabriqués en Ukraine», a indiqué le ministre, soulignant qu'il travaillera trouver des solutions puisque le deal est bouclé selon lui », a-t-il ajouté. Concernant l'avant projet de loi, Merad a affirmé qu'il "est issu du 33e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant nécessité d'assurer un cadre de vie de qualité dans le cadre du développement durable, de la protection de l'environne-

ment et des biens et la préservation des richesses que recèle notre pays", soulignant que "l'Algérie, de par sa position géographique et au vu des phénomènes naturels qu'elle enregistre, est exposée à un nombre de risques majeurs nécessitant une gestion appropriée". Le ministre a également souligné que ce texte permettra de remédier "aux insuffisances enregistrées" en fixant "des objectifs stratégiques et en intégrant de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique outre les risques cybernétiques et biotechnologiques".

Le présent texte vise à "définir les moyens de financement permettant d'investir davantage dans la prévention et la prévision des risques" et à "améliorer la gouvernance, à travers une répartition claire des tâches et des responsabilités, outre l'amélioration de la coordination entre les secteurs en associant la société civile" dans la prévention, ajoute le ministre. M. Merad a indiqué au terme de son exposé, que le projet de loi comportait "11 renvois à des décrets d'application, dont 10 ont été finalisés".

Synthèse : Abir N

MOIS SACRÉ DU RAMADAN

Laagab donne des instructions contre la violence Programme télévisuel

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, hier à Alger, que des instructions avaient été données pour éviter les programmes à contenu violent durant le mois de Ramadhan, annonçant la tenue prochaine d'une réunion à ce sujet avec les directeurs des chaînes de télévision nationales. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la présentation d'un exposé devant les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2021, M. Laagab a indiqué que "chaque chaîne de télévision dispose de ses propres programmes de la grille dédiée au mois sacré, la nouveauté pour cette année consiste en des orientations et instructions pour éviter les programmes à contenu violent, aussi bien verbal que physique", rappelant que "de précédents programmes avaient fait l'objet de plaintes par des téléspectateurs pour avoir contenu des scènes de violence". Les erreurs commises par le passé "ne se reproduiront pas cette année", a souligné le ministre, annonçant la "tenue, cette semaine ou la semaine prochaine au plus tard, d'une réunion avec le Directeur général de l'Entreprise publique de Télévision et les Directeurs des chaînes privées, pour réitérer les orientations données dans ce sens, conformément à la nouvelle loi relative à l'information en vigueur depuis le 3 décembre 2023, laquelle fixe des conditions claires à respecter strictement, concernant la violence et l'exploitation des enfants dans la publicité ou autres".

Ainsi, M. Laagab a émis le vœu de voir les chaînes de télévision diffuser "un contenu instructif et divertissant, loin de tous ce qui pourrait irriter la sensibilité et provoquer le mécontentement des téléspectateurs".

R.N

UNIVERSITÉ ALGER 3 Kamel Baddari inaugure 1.200 places pédagogiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a inauguré, hier, 1.200 places pédagogiques à l'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout".

Lors de sa visite aux structures relevant du secteur à la wilaya d'Alger, M. Baddari a inauguré, en compagnie du wali d'Alger, Abdenour Rabeihi, et de membres des deux chambres du Parlement, cet édifice universitaire qui inclut 3 amphithéâtres d'une capacité d'accueil de 200 places chacun, 20 salles de cours, une bibliothèque et un bâtiment administratif comprenant 29 bureaux et bien d'autres structures.

Au pôle technologique universitaire de Sidi Abdellah (Ouest d'Alger), la délégation a inspecté plusieurs structures universitaires, à l'instar de la bibliothèque principale et la salle principale de conférences, le village universitaire et d'autres structures. La délégation a écouté d'amples explications sur la cadence de réalisation, les méthodes d'équipement et les délais de réception.

A cette occasion, le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse, "la nécessité d'améliorer et de développer le niveau des services fournis aux étudiants et aux membres de la famille universitaire, notamment dans le contexte de la préparation de la concrétisation de la démarche visant à atteindre une université de quatrième génération", qui se base sur la numérisation, la robotique, l'intelligence artificielle et d'autres normes à même de développer l'université et la recherche scientifique.

A noter que le pôle technologique universitaire de Sidi Abdellah comprend des écoles nationales supérieures, à l'instar de l'École nationale supérieure de mathématiques et l'école nationale supérieure de l'intelligence artificielle, en sus de 6 résidences universitaires d'une capacité de 11.000 lits.

APS

HYDROCARBURES

Sonatrach invite les Américains à s'impliquer davantage

Le Groupe Sonatrach a organisé, hier à Alger, en collaboration avec l'US-Algeria business council (USABC), une rencontre d'affaires avec une vingtaine de chefs d'entreprises américaines activant notamment dans le domaine de l'énergie, en vue de promouvoir l'attractivité et les opportunités d'investissement qu'offre le secteur énergétique algérien, incluant le groupe pétrolier dans un communiqué. Cette rencontre, tenue au siège du Sonatrach et ouverte par le Pdg de Sonatrach Rachid Hachichi et David Wilhelm, président du Conseil d'administration de l'USABC, a été une occasion pour Sonatrach de "promouvoir l'attractivité et les opportunités d'investissement qu'offre le secteur énergé-

tique algérien", en mettant l'accent sur "le rôle du partenariat comme étant un levier stratégique pour accompagner son développement", précise la même source. De plus, trois réunions thématiques simultanées ont été tenues lors de cette visite d'affaires et ont porté sur les opportunités de coopération sur toute la chaîne de valeurs des hydrocarbures, les services pétroliers et gaziers ainsi que le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène, indique encore Sonatrach. En recevant la délégation des hommes d'affaires américaines, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, dans ce sens, l'importance de la coopération et du partenariat "stratégique" entre les

sociétés algériennes et américaines dans le domaine des hydrocarbures et des énergies renouvelables. Il a, à cet égard, mis en avant la détermination de l'Etat algérien, à accompagner, soutenir et fournir toutes facilités aux partenaires dans toutes les étapes de mise en œuvre de ces investissements, selon la même source. Outre les hydrocarbures, le ministre a invité les entreprises américaines à investir dans le domaine minier en Algérie et à établir des partenariats mutuellement bénéfiques avec les sociétés algériennes pour un transfert des connaissances et des formations, tout particulièrement dans le domaine de la recherche et de l'exploration avec valorisation et développement du secteur des mines

en Algérie, notamment dans le domaine des terres rares. Par ailleurs, les hommes d'affaires américains, conduits par M. Wilhelm, se sont félicités "de la qualité des relations bilatérales", insistant sur "le grand intérêt porté par les sociétés américaines à l'investissement en Algérie, à la faveur d'un climat propice". Il a, en outre, été convenu de la tenue de rencontres et de réunions entre les deux parties dans le but d'approfondir les concertations et les discussions visant à définir des projets palpables, exploiter les opportunités offertes et exécuter des partenariats d'investissements équilibrés et solides mutuellement bénéfiques, indique le communiqué.

R.N

AGRICULTURE

Cherfa reçoit le président du FIDA

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a reçu le président du Fonds international de développement agricole (FIDA), Alvaro Lario, avec qui il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et le FIDA, notamment en matière d'expertise agricole, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui s'est déroulée lundi après-midi au siège du ministère, M. Cherfa a présenté les axes de la stratégie de développement adoptée par l'Algérie et les principaux mécanismes de soutien et d'accompagnement garantis par l'Etat pour la diversification de l'économie, l'encouragement de l'entrepreneuriat notamment chez les jeunes, et la création d'emplois et d'une dynamique au niveau des différentes régions de manière à contribuer au développement et à la promotion du secteur de l'agriculture. De son côté, M. Lario a affiché la disponibilité du FIDA à apporter l'accompagnement technique et l'expertise nécessaire pour soutenir les programmes de développement, notamment pour faire face à l'impact des changements climatiques sur l'agriculture, conclut le communiqué.

R.E

EN PARTENARIAT AVEC L'USTHB

Le Groupe Télécom Algérie lance son premier incubateur

Le Groupe Télécom Algérie a lancé son premier incubateur en partenariat avec l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), dans le but d'inculquer "l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et de les inciter à "participer activement au développement de projets novateurs", a indiqué, hier, un communiqué du Groupe. La création cet incubateur, "spécialisé dans les technologies de l'information de la communication", s'inscrit dans le cadre d'une "feuille de route incluant d'autres universités prochainement à travers le territoire national", précise le communiqué, ajoutant que cela "symbolise l'engagement mutuel du Groupe Télécom Algérie et de l'USTHB en faveur de l'écosystème de l'entrepreneuriat et des startups". "En alignement avec la feuille de route axée sur le développement de l'écosystème entrepreneurial et de l'innovation, le Groupe Télécom Algérie réaffirme sa détermination à soutenir les universités algériennes et donner la chance à la matière grise pour participer au développement économique et pays", relève la même source, soulignant que "ceci démontre l'engagement continu du Groupe Télécom Algérie dans la promotion du savoir, en encourageant la recherche scientifique". En outre, "cette collaboration renforce le lien entre le secteur économique et académique, créant ainsi un environnement propice à l'innovation et à l'émergence de talents prometteurs", ajoute le communiqué.

La cérémonie de signature de la convention-cadre s'est déroulée au siège de l'USTHB (Alger), en présence de M. Khaled Zarat, Président-directeur général du Groupe Télécom Algérie et du Professeur Djamel-Eddine Akretche, recteur de l'USTHB, accompagnés des doyens de l'université et des cadres dirigeants du Groupe Télécom Algérie.

R.E

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-VÉNÉZUÉLIEN

La "complémentarité alimentaire" en point de mire

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a invité les opérateurs des deux pays à intensifier les contacts et à œuvrer pour des partenariats dans des filières agricoles qui renforceront l'échange économique bilatéral.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa a appelé lundi, à Alger, les opérateurs économiques algériens et vénézuéliens à œuvrer pour renforcer le partenariat dans les secteurs liés à la sécurité et la souveraineté alimentaires. S'exprimant à l'occasion de sa participation au forum d'affaires algéro-vénézuélien, organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le ministre a indiqué que l'Algérie œuvre à diversifier son économie dans sa stratégie visant à atteindre une sécurité et souveraineté alimentaires et à encourager l'investissement étranger notamment dans l'agriculture stratégique. Il a, dans ce sens, cité l'agriculture stratégique dans le sud du pays, invitant les opérateurs des deux pays à intensifier les contacts et à œuvrer pour des partenariats dans des filières agricoles qui renforceront l'échange économique bilatéral. De son côté, le ministre vénézuélien de l'Agriculture productive et des Terres, Wilmar Castro Soteldo, a évoqué «la complémentarité agricole» qui peut se faire entre les deux pays dans un échange commercial complémentaire. Il a précisé que des produits agricoles algériens, dont le marché vénézuélien en a besoin, peuvent constituer un volet d'échanges commerciaux qui rapprochent les deux pays sur le plan économique et créent des liens commerciaux. M. Wilmar Castro Soteldo a également souligné «la grande expérience» de l'Algérie dans le domaine du gaz, mettant en avant le potentiel de coopération dans l'électricité à base de gaz entre les deux pays.

Pour sa part, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, s'est félicité de l'ouverture de la ligne Alger-Caracas laquelle, a-t-il soutenu, couronne l'accord de transport signé entre les deux pays en 2023, et concrétise sur le terrain les orientations



des dirigeants des deux pays. M. Zahana a aussi assuré que cette liaison directe entre les deux capitales favorisera le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays, ajoutant que celle-ci encourage le travail mené par son département ministériel pour "l'ouverture de nouvelles lignes aériennes dans d'autres capitales du monde conformément au programme du gouvernement". S'agissant de la ligne maritime entre l'Algérie et le Venezuela, le ministre a précisé que les deux parties œuvrent à concrétiser ce projet pour notamment assurer le transport des marchandises entre les deux pays. Le ministre des Transports Vénézuélien, Ramon Velasquez a, de son côté, relevé que la ligne aérienne Alger-Caracas ouvre beaucoup de potentialités de coopération bilatérale. Il a dans ce volet affirmé qu'à partir d'Alger, 50 destinations vers l'Afrique et l'Asie dans un schéma de liaison aérienne rapide et moins cher seront proposées aux opérateurs économiques vénézuéliens, ainsi que des facilités de transit.

Il a également affirmé que depuis Caracas, des destinations vers l'Amérique Latine et les Caraïbes seront possibles pour les opérateurs économiques algériens, dans le cadre des accords entre les deux pays. Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a pour sa part mis en avant les potentiels et les opportunités de partenariats entre les deux pays dans divers domaines. A ce titre, il a mis en avant le climat d'affaire favorable à l'investissement et à la coopération, soulignant que "les défis de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique doivent être relevés". M. Moula a, dans ce sens, indiqué que "le développement de l'agriculture pour répondre aux enjeux de la modernisation, le confortement de l'industrie pharmaceutique, et la consolidation de l'industrie touristique sont autant de créneaux d'investissement qui permettent aux deux pays d'approfondir leurs coopérations".

Synthèse : S.A.K

PARTENARIAT

Les hommes d'affaires américains invités à investir en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, lundi à Alger, une délégation d'hommes d'affaires américains conduite par le président du Conseil d'administration du Conseil d'affaires algéro-américain "US-Algeria Business Council (USABC)", David Wilhelm et le président de l'USABC, Ismail Chikhounne, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de 25 hommes d'affaires américains, M. Aoun a appelé ces derniers à investir dans différents domaines notamment dans les énergies renouvelables (ENR), l'industrie sidérurgique, les pièces de rechange, le Rail et les industries pharmaceutiques, mettant en exergue les garanties offertes aux inves-

tisseurs étrangers par la Loi sur l'investissement. Le ministre a également rassuré "les opérateurs économiques en ce qui concerne l'investissement dans le secteur de l'Industrie", affirmant que "la nouvelle loi sur l'investissement protège les opérateurs étrangers". "La stratégie du secteur de l'Industrie et de la Production pharmaceutique ouvre grand la voie aux projets générateurs de richesse et d'emplois à même d'apporter une plus-value à l'économie nationale", a souligné le ministre, soutenant que, pour ce faire, "il est impératif de disposer d'une véritable industrie qui couvre différents domaines". Après avoir suivi les exposés et propositions des hommes d'affaires américains qui ont affiché leur pleine disponibilité à

investir dans le secteur de l'industrie, notamment au vu de l'amélioration du climat des affaires en Algérie dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement qui a grandement rassuré les investisseurs, M. Aoun a exhorté les membres de la délégation américaine à investir dans les domaines liés à la valorisation des matières premières, qui font partie des secteurs auxquels les autorités publiques accordent une importance accrue, étant des secteurs vitaux dans le domaine industriel. Lors de cette rencontre, les deux parties ont exprimé leur disponibilité à se lancer dans la concrétisation des projets après une rencontre avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et les différents secteurs. A cette occasion, le ministre de l'Industrie a salué "la

forte volonté des hommes d'affaires américains d'aller de l'avant vers l'établissement de partenariats et d'accords gagnant-gagnant, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la concrétisation de ces partenariats de manière efficace", selon le communiqué. Au terme de la rencontre, le premier responsable du secteur a appelé les opérateurs économiques à "tenir des réunions et des rencontres bilatérales avec les entreprises souhaitant se lancer dans l'investissement, sous la supervision des cadres du ministère en vue de répondre à toutes les préoccupations et de commencer à travailler dans les plus brefs délais", conclut la source.

R.E



MOSTAGANEM

Une production de plus de 7.300 tonnes de poisson en 11 mois



Une production de plus de 7.300 tonnes de différentes variétés de poisson a été réalisée en 11 mois dans la wilaya de Mostaganem en 2023, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. La même source a indiqué que la production de poisson dans la wilaya de Mostaganem a atteint, durant la période allant de janvier à novembre derniers, 7.313 tonnes, en hausse de 10 %, soit l'équivalent de 665 tonnes, par rapport à l'année 2022 (12 mois). Le volume des prises au débarquement, au cours de cette période, est estimé à 6.178 tonnes de poisson blanc, 885 tonnes de poisson bleu et 250 tonnes d'autres produits de la pêche, à l'instar des crustacés et des

mollusques, selon la même source. A ce résultat positif s'ajoute la production aquacole en cages flottantes, qui a commencé à être commercialisée, progressivement à partir du mois d'août dernier, atteignant, au cours de l'année écoulée, 78 tonnes de dorade royale. La direction du secteur attribue ce bond qualitatif de la production aux facteurs climatiques favorables, à l'intensification des efforts des professionnels et à un strict respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux liés à la période de repos biologique des poissons, a ajouté la même source. L'année dernière, un volume record en termes de débarquement de poisson a été enregistré au niveau des

trois ports de la wilaya (Mostaganem, Salamandre et Sidi Lakhdar), notamment au cours de la période de pointe, entre mai et octobre derniers. Concernant la campagne de pêche du thon rouge, la wilaya de Mostaganem a participé, l'année dernière, avec un seul bateau de pêche, dans l'opération qui s'est déroulée entre le 3 juin et 11 juillet 2023, avec un volume total de débarquement estimé à 70 tonnes. Durant la même année, la direction du secteur a accordé 627 autorisations pour exercer à différents types d'embarcations, en majorité de plaisance et autres activités de pêche, notamment pour des bateaux équipés de sennes (chalutiers) et de sardiniers, a-t-on souligné.

MASCARA

Des marchandises sans factures d'une valeur de 768 millions DA durant l'année 2023

La wilaya de Mascara a enregistré, en 2023, des marchandises sans factures d'une valeur de 768 millions DA, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du Commerce et de la Promotion des Exportations, Abdelkader Sekkaï. M. Sekkaï a indiqué à l'APS que le montant des transactions commerciales sans factures enregistrées, durant l'année 2023, est estimé à 767,9 millions DA, soit une baisse par rapport à l'année 2022 au cours de laquelle il a été enregistré une valeur de 3,7 milliards DA, imputant cela à une baisse importante des transactions dans les différentes activités commerciales à travers l'ensemble des communes de la wilaya, au nombre de 47, notamment en ce qui concerne le commerce de gros des produits alimentaires. Il a fait observer que les interventions des brigades de contrôle des pratiques commerciales, de la qualité et de la répression des fraudes dans la wilaya, l'année écoulée, se sont soldées par la proposition de fermeture de 319 locaux commerciaux pour différentes infractions liées au non affichage des prix, au défaut de facturation, au non-respect des prix réglementés, à l'absence de conditions d'hygiène et l'exercice d'activités sans registre de commerce, en plus de la spéculation sur des produits alimentaires de base.

La Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations a dénombré 57.741 interventions, l'année écoulée, qui se sont soldées par le constat de 5.529 d'infractions avec procès-verbaux de poursuites judiciaires, en plus de prélèvements de 765 échantillons pour analyse au niveau du laboratoire de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la wilaya, selon la même source.

Par ailleurs, en matière de sensibilisation, la Direction a organisé, durant la même période, des rencontres de proximité ciblant les établissements éducatifs et de formation, ainsi que des citoyens, pour les sensibiliser sur les dangers des intoxications alimentaires et de l'importance d'une alimentation saine, de même que sur l'obligation faite aux commerçants et opérateurs économiques de facturer leurs transactions et de contribuer à la lutte contre le phénomène de la spéculation illicite des produits alimentaires de large consommation.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Consultations médicales spécialisées dans le cadre d'un jumelage avec le CHU de Bejaia

Une équipe médicale du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bejaia assure depuis lundi des consultations médicales spécialisées au profit de malades de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, organisées dans le cadre d'un accord de jumelage entre l'établissement public hospitalier (EPH) Bouzidi Lakhdar et ce CHU.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de wilaya de la santé, Ahmed Djemai a précisé que pendant trois jours, cette équipe médicale assurera des consultations spécialisées en cardiologie, endocrinologie, médecine interne et oncologie à l'EPH Bouzidi Lakhdar.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la formation de terrain des médecins spécialistes de cet EPH, a ajouté le même responsable affirmant que les services de la direction de la santé œuvrent à organiser des journées médicochirurgicales tout au long de l'année à travers les EPH de la wilaya dans le cadre des mêmes efforts de formation.

Plus de 320 malades ont bénéficié dernièrement d'interventions chirurgicales gratuites dans différentes spécialités au niveau de l'EPH Mohamed Benani de la commune de Ras El Oued et 50 autres malades ont subi des interventions chirurgicales à l'EPH Kessal Boussid de Bordj Ghedir, selon le même responsable.

BETHIOUA (ORAN)

500 millions DA pour la protection du site archéologique romain "Portus Magnus"

Une enveloppe financière d'un montant de 500 millions de dinars a été consacrée pour réaliser les travaux de protection du site archéologique romain "Portus Magnus", dans la commune de Bethioua (à l'est d'Oran), classé monument national en 1968, selon la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya.



Ces travaux consistent à clôturer la zone dans laquelle les monuments sont visibles, sur une superficie comprise entre 3 et 4 hectares, qui sera précisée dans une fiche technique de la Direction de la Culture et des Arts, a souligné à l'APS le chef du service du patrimoine de la Direction, Djameleddine Barka. L'éclairage sera également réalisé au niveau du site archéologique, qui s'étend sur une surface de 49 hectares, ainsi que l'aménagement de la réserve archéologique se trouvant sur le site, qui est un musée en plein air comprenant des objets d'art, et la direction de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels, ainsi

que la création d'un parking de véhicules et un espace de repos, a ajouté M. Barka.

Cette opération intervient après la visite du wali d'Oran, Saïd Sayoud, sur le site de "Portus Magnus", à la fin de la semaine dernière, où il a été décidé d'allouer une enveloppe financière estimée à 500 millions de dinars sur le budget communal de Bethioua pour la protection de ce site historique, a indiqué le chef du service du patrimoine de la direction

de la Culture et des Arts. Il a ajouté que la daïra de Bethioua s'est engagée à parrainer les spécialistes qui réaliseront les fouilles archéologiques programmées par le ministère de la Culture et des Arts. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de l'étude du plan de protection et de remise en état de ce site archéologique, conformément aux procédures incluses dans le décret exécutif n 323/03 du 5 octobre 2003. Le site archéologique

"Portus Magnus", découvert au 19e siècle, est l'un des ports les plus importants construits à l'époque romaine.

L'origine de la ville de "Portus Magnus" remonte à l'époque punique, selon des sources historiques. Le Musée national "Ahmed Zabana" d'Oran conserve une collection de mosaïques trouvées sur ce site, qui est largement visité par les amateurs d'Histoire et d'antiquités et par les visiteurs nationaux et étrangers.

DJANET

Mesures de régulation des marchés en prévision du mois de Ramadhan

Une série de mesures ont été prises dans la wilaya de Djinet pour réguler les marchés et assurer un approvisionnement régulier en denrées alimentaires de large consommation durant le prochain mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

On relève, à ce titre, la mise en place d'une commission de wilaya chargée du suivi de la chaîne de distribution et d'approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité durant le mois sacré, l'élaboration d'un plan devant assurer la disponibilité des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Sadek Mansouri. Composée de représentants des secteurs de l'agriculture, des services

communaux, de l'association de protection des consommateurs, de la chambre de commerce et d'industrie, de l'union des commerçants et artisans et des services de sécurité, la commission ad-hoc s'est employée depuis son installation à effectuer des visites pour s'enquérir in situ de la disponibilité des produits alimentaires de large consommation à travers les différentes unités et points de vente existantes à travers le territoire de la wilaya, a indiqué M. Mansouri. L'organisation d'un marché de solidarité lors du mois de Ramadhan avec la participation des exposants, commerçants, agriculteurs, tenant en compte l'étalage, en priorité, des produits nécessaires, ainsi que l'implication des agriculteurs dans la vente directe de leurs produits, notamment fruits et légumes, aux consommateurs pour contribuer à la baisse

des prix lors de ce mois de pitié, font partie des missions dévolues à cette commission.

De même, ces mesures consistent en le lancement, à partir de mars prochain, en coordination avec les services de la wilaya, de la vente promotionnelle des produits, l'encaissement des actions de solidarité, dont le couffin de Ramadhan, l'ouverture de restaurants du cœur "Rahma" à la satisfaction des passagers avec le contrôle des conditions d'hygiène, par les services concernés, a indiqué le même responsable. Le directeur du commerce et de la promotion des exportations a, à cette occasion, exhorté les acteurs à mettre les bouchées doubles lors du mois sacré pour la réussite de ce plan et assurer la disponibilité des produits alimentaires à des prix compétitifs.

Tenue en échec par le Cap-Vert L'Égypte, miraculée, se qualifie en huitièmes

À bord de l'élimination, l'Égypte s'est qualifiée miraculeusement en faisant match nul (2-2) contre le Cap-Vert, et surtout en ne remportant aucun match en trois sorties. Le Ghana, incapable de battre le Mozambique (2-2), n'est pas officiellement éliminé, mais les Black stars sont très proches de la porte de sortie. Quel final dans ce groupe B, quel scénario à rendre fous les supporters égyptiens et ghanéens surtout. Recordman des titres remportés, l'Égypte avait un pied et quatre orteils près de la porte de sortie de la CAN 2024. Pour avoir été menée d'abord par le Cap-vert après un but de Tavares (45+1) et s'être fait rejoindre dans les arrêts de jeu (90+9) alors qu'elle avait réussi à renverser les requins Bleus par Trezquet (50e) et Mohamed (90+2). Mais, il était dit que les dieux du foot étaient égyptiens et que peut-être, ils avaient choisi de donner encore une chance à une formation à écrit les plus belles pages de l'histoire de la CAN. Car, qui pouvait parier sur une qualification directe des Pharaons avec seulement trois points au compteur, sans le moindre match gagné ? Si les amis de Mohamed Salah, forfait sur blessure, ont gagné le droit de poursuivre l'aventure, ils ne le doivent qu'à la défaillance du Ghana, autre monument qui ne cesse de décrépiter depuis quelques années. Les Blacks auront du mal à se faire pardonner cette élimination qui leur pend au nez, comme en 2022. Alors qu'ils menaient 2-0 face au Mozambique, les Ghanéens ont perdu le fil et se sont fait rejoindre dans les arrêts de jeu sur deux coups de pieds arrêtés : penalty de Catamo (91+1) et tête sur corner de Feinlidio (90+4). Scénario improbable alors que Jordan Ayew avait efficacement transformé deux penaltys (15e et 70e) et que son frère aîné égalait le record de matches disputés, 36, à la Coupe d'Afrique en entrant en jeu en début de seconde période. Le Ghana est dans une mauvaise posture avec seulement deux points, et doit prier et espérer aller en huitièmes. Mais quand on est dans une situation pire que celle de la Côte d'Ivoire...

FOOT/ CAN2023 (PHASE DE POULES)

Les critères à suivre pour départager plusieurs équipes

Chaque groupe de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023, actuellement en cours en Côte d'Ivoire, comporte 4 équipes. Seules les 2 premières de chaque poule (ainsi que les 4 meilleurs troisièmes, sur 6) à l'issue des trois journées accèdent à la phase à élimination directe. En cas d'égalité de points entre deux équipes, pour les départager, on prend en compte les critères suivants :

- d'abord, les points obtenus lors des confrontations directes entre les deux équipes concernées
- la différence de buts générale
- le nombre total de buts marqués
- enfin, un tirage au sort à lieu si nécessaire.

Lorsque plus de deux équipes se retrouvent à égalité, les critères s'appliquent d'abord aux rencontres entre ces équipes, incluant les points obtenus, la différence de buts, et les buts marqués dans ces matchs spécifiques, suivis d'une ré-application des critères si nécessaire, et finalement un tirage au sort si aucune distinction n'est possible.

Les règles de qualification pour les meilleurs 3^{es}

Comme indiqué ci-dessus, seules les deux premières équipes (ainsi que les 4 meilleurs troisièmes) de chaque groupe atteignent les huitièmes de finale. Les quatre meilleures équipes finissant à la troisième place de leur groupe seront déterminées par le plus grand nombre de points obtenus, et si cela ne suffit pas, par la différence de buts puis le plus grand nombre de buts marqués et, si cela ne suffit toujours pas, un tirage au sort sera effectué. Les huitièmes de finale de la compétition sont structurés comme suit, avec seize équipes issues de la phase de groupes s'affrontant selon le schéma suivant :

R1 : 1D vs 3B/3E/3F
R2 : 2A vs 2C
R3 : 1A vs 3C/3D/3E
R4 : 2B vs 2F
R5 : 1B vs 3A/3C/3D
R6 : 1C vs 3A/3B/3F
R7 : 1E vs 2D
R8 : 1F vs 2E

Chaque rencontre est désignée par un "R". Les équipes sont représentées par leur position dans leur groupe respectif (par exemple, 1D représente le premier de la poule D), et les équipes finissant troisièmes dans leurs groupes sont indiquées avec des options multiples (par exemple, 3B/3E/3F), dépendant des résultats de la phase de groupes.

R.S

CAN 2024

Soirée cauchemardesque pour la Côte d'Ivoire



Dans un match qu'elle semblait pourtant avoir en main, la Côte d'Ivoire a complètement craqué en s'inclinant 4-0 face la Guinée équatoriale qui a réussi la match parfait et prend la première place du groupe A. Avec trois points, les *Eléphants* devront désormais attendre le résultat des autres groupes pour savoir s'ils sont qualifiés.

Jean-Louis Gasset avait prévenu après la défaite face au Nigeria, « il faut vite oublier ce match et se concentrer sur le prochain ». Malheureusement pour lui, le scénario de cette rencontre aura été pour lui encore pire que la précédente. Déçu par la performance de ses attaquants, le sélectionneur des Ivoiriens a décidé de revoir sa copie pour ce match en donnant sa chance à Nicolas Pépé à la pointe de l'attaque et à Oumar Diakite sur le côté droit.

En début de rencontre, le choix du technicien français s'est avéré payant dans le jeu, ses joueurs démarraient ce match avec beaucoup plus de mordant, de combativité et de justesse technique qu'ils n'avaient terminé le précédent. Dès lors, dans un stade Alassane Ouattara chauffé à blanc et acquis à la cause des *Eléphants*, difficile pour la Guinée équatoriale d'exister face à la puissance physique des Ivoiriens.

Et pourtant, sur la seule in-

ursion du Nzalang nacional de toute la première période, Emilio Nsue, déjà auteur d'un triplé lors du match précédent face à la Guinée-Bissau, a réussi à mettre le ballon au fond des filets de Yahya Fofana à la réception d'un centre venu de la droite (42e). Coup de tonnerre à Ebimpe, alors que les Ivoiriens semblaient largement dominer leur sujet. Avec des attaques nettement plus inspirées que contre le Nigeria et un Oumar Diakité intenable sur son côté droit, les Ivoiriens ont rapidement réagi. Ils ont même cru égaliser à la 45e minute de jeu sur un but de Sangaré annulé par l'arbitre pour une position de hors-jeu.

Difficile de faire pire scénario pour des *Eléphants* dont le fond de jeu s'était déjà progressivement défilé après l'ouverture du score des Nigériens. Cette fois-ci, Seko Fofana et ses coéquipiers ont réussi à rester dans le match en continuant à mettre la pression sur le but équatorien sans pour autant

réussir à trouver la faille malgré certaines occasions quasi immanquables comme cette frappe de Kouame propulsée sur le gardien du Nzalang alors qu'il était seul devant le but. À la 66e minute de jeu, Jean-Philippe Krasso, tout juste entré sur le terrain, pensait pourtant avoir délié tout le stade en égalisant d'une frappe enroulée du pied gauche, mais une seconde fois l'arbitre a invalidé le but pour une position de hors-jeu.

La soirée vire au cauchemar. Mais à peine six minutes plus tard, le match a viré au cauchemar pour les hommes de Gasset. Alors que la Côte d'Ivoire espérait encore revenir au score, Pablo Ganet a climatisé tout le stade en envoyant un somptueux coup franc en plein dans la lucarne du pied droit. À peine deux minutes plus tard, des *Eléphants* complètement sonnés ont perdu le ballon après l'engagement et laissé les Equato-guinéens filer seuls au but et permettre à Emilio

Nsue d'encaisser le quatrième but de la compétition. Jannick Buyla Sam finira par clore le score d'un quatrième but face à une défense ivoirienne complètement à la dérive. Avec cette victoire de prestige, le Nzalang national prend la première place du groupe A, tandis que l'avenir s'assombrit pour les Ivoiriens. Avec trois points, ils ont encore une petite chance de se qualifier en faisant partie des meilleurs troisièmes. Mais quand bien même, les *Eléphants* auront-ils les ressources nécessaires pour se relever d'une telle claque ?

Le Nigeria s'impose face à la Guinée-Bissau

Dans l'autre match du groupe A, qui se jouait au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, le Nigeria a réussi à prendre le meilleur sur la Guinée-Bissau (1-0). Les Super Eagles ont ouvert le score dès la 36e minute de jeu grâce à un but contre son camp du Bissau-Guinéen Opa Sanganté mis sous pression par Victor Osimhen.

Une nouvelle fois, les Nigériens se sont imposés par la plus petite des marges, mais ils ont fait le travail pour sécuriser leur qualification. Avec sept points, soit autant que la Guinée équatoriale, mais avec une différence de but moindre, ils terminent deuxième de ce groupe A et verront les huitièmes de finale.

R.S

FOOTBALL

Gigi Riva, légende italien, est mort à l'âge de 79 ans



R.S

Gigi Riva, légende du football italien, est mort lundi à l'âge de 79 ans, a indiqué à la presse la Fédération italienne de football. Riva, meilleur buteur de l'histoire de la Nazionale, champion d'Europe 1968 et vice-champion du monde 1970, avait été victime d'un malaise dimanche à son domicile et était hospitalisé depuis à Cagliari, la ville où il a fait quasiment toute sa carrière de joueur entre 1963 et 1977. "C'est un véritable monument national qui nous a quittés, Gigi

Riva incarnait le mythe de l'homme libre et du joueur de football extraordinaire", a indiqué dans un communiqué le président de la FIGC, Gabriele Gravina. Celui qui était surnommé "Rombo di Tuono" (coup de tonnerre) en raison de sa puissance de frappe exceptionnelle, a marqué l'histoire du football italien. Avec 35 buts en 42 sélections, il est le meilleur buteur de l'histoire de la Nazionale et a remporté avec elle le titre champion d'Europe 1968. Mais c'est lors de la Coupe du

monde 1970 qu'il a écrit les plus belles pages de sa carrière et du football mondial. L'attaquant fut en effet aux côtés de Gianni Rivera l'un des acteurs clés de la demi-finale remportée 4 à 3 par l'Italie face à l'Allemagne, considérée comme l'un des plus grands matches de l'histoire de la compétition. Riva marqua l'un des cinq buts inscrits lors de la folle prolongation qui envoya l'Italie en finale où elle s'inclina face au Brésil de Pelé (4-1).

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (14E JOURNÉE)

Plusieurs affiches alléchantes entre équipes du haut de tableau

La 14e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue aujourd'hui (14h00), sera marquée par plusieurs belles affiches entre équipes du haut de tableau dans les deux groupes, dont les chocs opposant le RC Kouba au WA Boufarik (Centre-Ouest) et l'O Akbou au HB Chelghoum Laid (Centre-Est).



Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba leader avec 30 points, accueillera la redoutable formation du WA Boufarik (9e, 15 pts), qui reste sur une belle victoire devant le SC Mecheria (3-1) lors de la dernière journée. Mais les "Vert et Blanc" intraitables à domicile partent tout de même avec les favoris des pronostics pour conforter leur place en tête du classement et assurer le titre honorifique de champion d'hiver à une journée de la fin de la phase aller. Dans l'autre affiche du groupe, l'ES Mostaganem (2e, 26 pts) se déplacera chez l'ASM Oran (6e, 19 pts) avec l'ambition d'enchaîner avec un nouveau succès après celui obtenu devant le RC Arbaâ (4-1) et rester ainsi aux contacts de la tête du classement.

L'ASM Oran qui reste sur une défaite chez le SKAF Khemis Miliana (1-2) et une défalcation de deux points suite à une sanction de la LNFA, tentera, de son côté, de renouer avec la victoire pour recoller au groupe de tête. Cette 14e journée sera également marquée par l'affiche opposant le GC Mascara (3e, 24 pts) au SKAF Khemis Miliana (6e, 19 pts), ou encore le dépla-

cement périlleux de l'ESM Koléa (4e, 23 pts) chez la lanterne rouge la JS Guir (9 pts). Pour sa part, le CR Témouchent (5e, 22 pts) devrait évoluer sur du veulours en accueillant l'O Médéa (15e, 10 pts). Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, le WA Mostaganem (6e, 19 pts) recevra une fébrile équipe du NA Hussein Dey (10e, 14 pts), alors que le MCB Oued Sly, également 10e, affrontera la JSM Tiaret (13e, 13 pts). Le duel des mal classés opposera le SC Mecheria (10e, 14 pts) au RC Arbaâ (13e, 13 pts).

GRUPE CENTRE-EST : L'OLYMPIQUE AKBOU À L'ÉPREUVE DU HB CHELGHOUM LAID

Dans le groupe Centre-Est, l'affiche du haut de tableau mettra aux prises le leader et champion d'hiver, l'Olympique Akbou (32 pts) au HB Chelghoum Laid (7e, 18 pts), au moment où le dauphin, le MSP Batna (25 pts) sera en appel chez le MC El Eulma (10 pts) qui lutte pour le maintien en Ligue 2. Si les joueurs d'Akbou, qui aspirent à prolonger leur série d'invincibilité (10 victoires et deux nuls), auront l'occasion d'accrocher leur avance en tête du clas-

sement, mais les gars de Chelghoum Laid auront, certainement, à cœur de faire tomber le leader avant la fin de phase aller.

Les poursuivants d'Akbou auront la tâche moins ardue, avec le déplacement du dauphin, le MSP Batna (25 pts) chez le MC El Eulma (15e, 10 pts) et le CA Batna (3e, 24 pts), qui accueillera à huis clos, l'E Sour Ghozlane (12e, 12 pts). Logée en embuscade au quatrième rang avec 23 points, la JS Bordj Menaël recevra, de son côté, la lanterne rouge l'AS Ain M'lila (10 pts), alors que l'IB Khemis El Khechna (5e, 20 pts) se déplacera chez l'O Magrane (10e, 14 pts).

Dans les autres rencontres programmées mercredi, il y a lieu de signaler le choc entre deux anciens pensionnaires de l'élite, en l'occurrence, le MOConstantine (6e, 19 pts) et l'USM El Harrach (13e, 11 pts), ou encore la chaude empoignade entre l'USM Annaba (13e, 10 pts) et l'AS Khroub (11e, 13 pts).

La dernière rencontre opposera deux équipes de milieu de tableau, à savoir, le NRB Teleghma (7e, 18 pts) à l'IRB Ouargla (9e, 17 pts).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

La LFP apporte quelques modifications au programme

La Ligue de football professionnel (LFP) a apporté quelques modifications au programme initial du championnat de Ligue 1 Mobilis en raison de l'indisponibilité du stade Nelson Mandela de Baraki pour accueillir les rencontres désignées précédemment.

Voici les changements apportés au programme :

15e journée : la rencontre CR Belouizdad - JS Saoura programmée initialement le samedi 27 janvier 2024 au stade Nelson Mandela aura lieu le même jour et à la même heure au stade du 5 Juillet 1962.

15e journée : la rencontre USM Alger-NC Magra programmée initialement le samedi 27 janvier 2024 est décalée au dimanche 28 janvier à 18h00 au stade du 5 Juillet 1962.

9e journée : le match retard USM Alger - CS Constantine programmée initialement le mardi 30 janvier 2024 est décalé au mercredi 31 janvier à 18h00 au stade du 5 Juillet 1962.

Par ailleurs, le match des 32es de finale de la Coupe d'Algérie US Boukhedra - USM Alger prévu le samedi 3 février 2024, sera décalé au dimanche 4 février au stade Abdelkader Chabou d'Annaba.

FOOT/ LIGUE 1 RÉSERVE (MATCH EN RETARD)/11E JOURNÉE

Victoire de la JS Kabylie devant le MC El-Bayadh (5-0)

La JS Kabylie s'est imposée devant le MC El-Bayadh sur le score de (5-0) en match retard de la 11e journée du Championnat de Ligue 1 de football (réserve), disputé mardi à Tizi-Ouzou.

A l'issue de cette mise à jour, la JSK rejoint l'ES Ben-Aknoun à la 5e place avec 25 points, alors que le MCE Bayadh reste 10e en compagnie du Paradou AC avec un total de 16 pts.

FOOT/ ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE (U17) - 2024

La sélection algérienne en stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine de football des moins de 17 ans sera en stage à partir du 26 janvier au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de sa double confrontation face au Bénin comptant pour le 2ème tour des éliminatoires de la Coupe du Monde féminine U17 de 2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) hier.

Pour se faire, la sélectionneuse nationale, Mme Wahiba Rahal, a retenu 21 joueuses. Le stage débutera avec un premier groupe composé de joueuses locales, avant l'arrivée de celles évoluant à l'étranger à partir du dimanche 28 janvier 2024, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Il est utile de souligner que l'équipe nationale s'enverra le 1er février au Bénin pour affronter la sélection de ce pays le 4 du même mois à 14h00 (heure algérienne) au stade de Porto Novo, alors que la manche-retour est prévue le vendredi 9 février à 17h00 au stade du 5 juillet 1962 d'Alger.

R.S

FOOT-LIGUE 1/MCO-MCA (15E J)

Une demande pour la vente des billets aux guichets non sur "Tadkirati"

Une demande a été formulée par la direction du MC Oran aux services concernés pour que l'opération de vente des billets du match de son équipe face au MC Alger, vendredi prochain, ait lieu au niveau des guichets du stade "Miloud Hadeff", qui abritera cette rencontre, au lieu de la plateforme "Tadkirati", a-t-on appris, mardi, auprès du club de Ligue 1 algérienne.

Cette doléance intervient après la délocalisation de ce match, entrant dans le cadre de la 15e et dernière journée de la phase aller, au stade sus-cité alors qu'il

était initialement prévu à "Ahmed Zabana". Elle est motivée par le désir du club de répondre favorablement au "vœu des supporters" locaux, précise-t-on. Les "Hamraoua" avaient accueilli leurs adversaires, lors des premières journées du championnat au stade "Miloud Hadeff", mais l'affluence enregistrée pour l'occasion était très faible. Ils ont été contraints de délocaliser leurs rencontres suivantes au stade "Ahmed Zabana" après la fermeture de la nouvelle enceinte footballistique de la ville pour rénovation de sa pelouse, une opération qui vient d'être achevée.

Par ailleurs, la direction des Rouge et Blanc est dans l'obligation de libérer au moins cinq joueurs pour pouvoir effectuer son recrutement hivernal, comme souhaité par son staff technique. En cause, son effectif actuel est composé de 27 éléments, soit le nombre limité pour chaque formation de l'élite, selon les règlements en vigueur. Avant d'accueillir le MCA, leader du championnat avec 33 points, le MCO occupe la 15e et avant-dernière place (premier potentiel reléguable) au classement avec six points et un match en moins.

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'entité sioniste propose une trêve de deux mois

24 soldats sionistes tués en une journée

Les combats autour et dans la ville de Khan Younes se sont intensifiés ces dernières heures.

Selon des experts militaires, c'est à l'issue de la bataille de cette localité que va se décider l'avenir de la guerre. Il semble que c'est aussi l'avis du commandement sioniste qui a décidé l'encerclement total de Khan Younes après l'opération d'El Kassam qui s'est soldé par la liquidation de 24 soldats sionistes. La plus lourde perte militaire en une journée, annoncée par Tel-Aviv depuis le début de l'offensive terrestre.

L'encerclement de la ville symbole de la résistance semble traduire un palier supérieur de l'offensive sioniste avant de passer aux négociations. Dans une déclaration aux familles des prisonniers, le premier ministre sioniste Benyamin Netanyahu, a parlé d'une initiative sans plus de précisions. Lundi soir, le site américain Axios, a rapporté qu'Israël a proposé à Hamas, via la médiation de l'Égypte et du Qatar, une pause de deux mois dans les combats et les raids à Gaza en échange de la libération de tous les otages. A l'heure où nous mettons sous presse, aucune réaction officielle de la part de la résistance palestinienne n'a été exprimée, même si sa position contre ce genre de transactions est mille fois répétée. Pour le mouvement de la résistance Hamas, aucun accord, limité dans le temps, n'est possible. Seul un accord incluant un cessez-le-feu définitif, mettant fin à l'agression, pourrait ouvrir la porte à un échange de prisonniers.



Sur le plan diplomatique, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a insisté à ce que la revendication d'un cessez-le-feu à Gaza soit placée au centre des fora diplomatiques internationaux, pour contraindre l'entité sioniste à mettre un terme à sa fuite en avant et stopper sa folie meurtrière contre le peuple palestinien. Au cours d'entretiens lundi soir avec ses homologues suédois et espagnole, respectivement Tobias Bjelstrom et José Manuel Barris, à Bruxelles, Al-Maliki a mis l'accent sur "l'importance de placer la revendication d'un cessez-le-feu à Gaza au centre des priorités abordées lors de divers forums diplomatiques internationaux".

"La concentration sur l'urgence d'un cessez-le-feu à Gaza au cours des fora internationaux est capable de fédérer davantage les efforts et parvenir en conséquence à une position efficace à même de dissuader l'entité sioniste à poursuivre ses massacres", a insisté le chef de la diplomatie palestinienne. De leur côté, les chefs de la diplomatie suédoise et espagnole ont réitéré la position de leurs pays respectifs en faveur d'un cessez-le-feu urgent à Gaza et condamné les bombardements aveugles de l'entité sioniste contre des Palestiniens et des infrastructures de base. Ils ont dénoncé également les violences et agissements condamnables des colons contre les Palestiniens et leurs

biens à travers les territoires palestiniens occupés. Samedi soir, le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les dirigeants du monde entier à reconnaître les droits légitimes des Palestiniens, dont le droit à la souveraineté sur leurs territoires et l'établissement d'un Etat indépendant. "Le refus d'accepter la solution à deux Etats, ainsi que le déni du droit à un Etat pour le peuple palestinien, sont inacceptables", a déclaré M. Guterres devant les participants au 19e sommet du MNA dans la capitale Kampala, notant que "cela prolongerait indéfiniment un conflit qui est devenu une menace majeure pour la paix et la sécurité mondiales".

Synthèse : Sid Ali

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Gaza est « menacée d'une famine imminente »

Gaza est « menacée d'une famine imminente », l'aide alimentaire ayant du mal à être acheminée dans le territoire palestinien à cause des combats et des obstacles mis par les autorités israéliennes, a dénoncé le Programme alimentaire mondial (PAM) hier. Déjà en décembre, l'agence onusienne avait fait état de la situation catastrophique pour les 2,2 millions de personnes vivant à Gaza, qui se trouvaient à un niveau d'insécurité alimentaire aiguë, voire pire. « Chaque jour qui passe, on évolue, bien sûr, vers une situation encore bien plus catastrophique », a affirmé Abeer Etefa, la porte-parole du PAM pour le Moyen-Orient lors du briefing régulier de l'ONU à Genève. Elle a pointé « une menace imminente de famine », en visioconférence du Caire, ajoutant que « le risque d'avoir des poches de famine à Gaza est toujours présent ». « Plus d'un demi-million de personnes à Gaza sont confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire catastrophiques et le risque de famine augmente chaque jour, car le conflit limite la fourniture d'une aide alimentaire vitale pour les personnes dans le besoin », a souligné Abeer Etefa. Selon Abeer Etefa environ 70% des demandes de livraison de nourriture au nord de Gaza ont été rejetées par les autorités israéliennes. Les deux dernières livraisons vers le nord de 200 tonnes de nourriture pour 15 000 personnes ont eu lieu autour de la mi-janvier. « C'est vraiment un très petit nombre », a déclaré la porte-parole. « C'est pourquoi nous voyons les gens devenir plus désespérés », car ils ne savent pas si et quand les camions vont pouvoir repasser.

GÉNOCIDÉ À GHAZA L'Irlande envisage de se joindre à la plainte de l'Afrique du Sud

Le vice-Premier ministre irlandais et ministre des Affaires étrangères, Michael Martin, a indiqué lundi que son pays envisageait de se joindre à la plainte de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) contre l'entité sioniste, pour le crime de génocide qu'elle commet à Gaza. "Nous étudions la plainte de l'Afrique du Sud avec le plus grand sérieux, et comme ces procédures judiciaires mettent des années à être résolues, nous devons, en attendant, nous concentrer sur la réalisation d'un cessez-le-feu", a déclaré M. Martin dans une interview accordée à la radio RTA.

"Ce que recherche l'Afrique du Sud est exactement ce que nous recherchons : un cessez-le-feu immédiat et un accès sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza", a-t-il poursuivi.

Il a souligné que "la situation est tragique" à Gaza et qu'"il n'y a désormais aucune excuse pour retarder l'acheminement de l'aide vitale" dans cette enclave palestinienne, qualifiant de "choquants, horribles et injustifiés" les bombardements de l'armée d'occupation sioniste.

L'Irlande a "soumis des documents juridiques sur l'occupation de certaines parties de la Cisjordanie à la Cour internationale de justice et a alloué trois millions d'euros de financement supplémentaire à cette Cour pour renforcer ses enquêtes sur les crimes de guerre", a assuré M. Martin. Le responsable irlandais a déclaré qu'il avait l'intention de "prendre des mesures au niveau de l'Union européenne" dans le but de "mettre une pression plus forte" sur l'entité sioniste pour mettre fin à son agression. Ces propos interviennent alors que le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, a indiqué, lundi à Ramallah, que le monde devait commencer à réfléchir à imposer des sanctions à l'entité sioniste pour son agression contre le peuple palestinien.

SOUDAN

La guerre continue de causer des souffrances extrêmes

La guerre au Soudan, qui est entrée dans son neuvième mois la semaine dernière, continue de causer des souffrances extrêmes à des millions de personnes à travers le pays et dans les Etats voisins, les femmes et les enfants subissant les conséquences du conflit de la manière la plus aiguë, alerte Care International. "Les récents combats dans l'est et le sud du Soudan – y compris dans les zones qui avaient été épargnées par le pire du conflit jusqu'à la mi-décembre – ont ajouté au traumatisme et au déplacement vécus par un si grand nombre de personnes, et ont aggravé les craintes quant à la suite des événements", in-

dique l'ONG lundi. Parlant de l'impact continu de la guerre depuis avril dernier, Marie David, directrice pays par intérim de CARE Soudan, a déclaré : "Les pertes de vies humaines, les déplacements massifs, la violence sexiste, la faim, le choléra sont tous en augmentation et se produisent à un rythme alarmant. Entre 70 et 80% des hôpitaux dans les zones touchées par le conflit ne sont plus fonctionnels. Cette crise exige plus d'attention et de financement". Selon les données de Care, plus de 7,4 millions de Soudanais sont actuellement déplacés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A l'intérieur du pays, environ six millions de

personnes sont déplacées, ce qui fait du Soudan le pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées au monde. Le Soudan connaît également le plus grand déplacement d'enfants au monde, avec trois millions d'enfants ayant fui la violence généralisée. De plus, avec 10 400 écoles fermées dans les zones de conflit, le conflit a laissé 19 millions d'enfants sans accès à l'éducation, selon un rapport de 2023. Pourtant, le Soudan est devenu une crise oubliée, avec une couverture médiatique limitée, compte tenu de son ampleur dévastatrice, et un manque de financement. 24,8 millions de personnes, soit près d'une per-

sonne sur deux au Soudan, auront besoin d'une aide humanitaire en 2024, selon l'ONU. Le financement mondial pour la crise reste largement insuffisant, à peine 40 % de ce que prévoyait le Plan de réponse humanitaire (fin 2023). "Nous appelons toutes les parties à veiller à ce que les civils, en particulier les femmes et les filles, soient épargnés par toute forme de violence et autorisés à se déplacer librement vers un lieu sûr sans restrictions, à avoir libre accès à leurs besoins fondamentaux et à sauvegarder leur dignité", a déclaré Marie David, directrice pays par intérim de CARE Soudan.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Esprits criminels



21h10

Alors que l'équipe continue d'enquêter sur Sicarius, elle doit également trouver un criminel à Harpers Ferry.

C 8 Mongeville



21h20

Au sein d'un couvent de carmélites, sœur Amélie est retrouvée assassinée. Un père en colère qui l'accusait d'avoir embrigadé sa fille Zoé, l'a peut-être tuée.

6ter Stargate, la Porte des étoiles



21h05

Le docteur Daniel Jackson est rejeté par la communauté des égyptologues en raison de ses théories controversées sur la fonction des pyramides d'Égypte qui seraient des lieux d'atterrissage de vaisseaux spatiaux.

Chérie 25 Castle



21h05

Le cadavre d'un homme tué par balles est découvert dans les pouelles d'un immeuble.

TMC Les visiteurs : la Révolution

21h25



Après avoir bu la potion du mage, Godefroy et Jacquouille se trouvent coincés en 1793. Retenus prisonniers dans les geôles du Comité de salut public, ils parviennent à s'échapper en provoquant une révolte.

12j High Heat



21h10

Lorsque la mafia locale menace d'incendier son restaurant dans le cadre d'une escroquerie à l'assurance, Ana décide de défendre son territoire et prouve son habileté à manier le couteau dans la cuisine et en-dehors.

C STAR Gentlemen cambrioleurs

21h10



Alors qu'il coulait une retraite paisible et quelques lingots d'or, Brian Reader, ex-cambrioleur de haut vol, voit sa vie s'effondrer quand sa compagne meurt des suites d'une longue maladie.

Netflix : Sofia Vergara attaquée en justice



L'actrice et la plateforme Netflix sont poursuivis par la famille de Griselda Blanco, célèbre baronne de la drogue incarnée par Vergara dans la minisérie "Griselda".

Révélee dans "Modern Family", Sofia Vergara change complètement de registre en incarnant Griselda Blanco dans la minisérie "Griselda", à voir sur Netflix dès le 25 janvier 2024.

Le programme retrace la vie tumultueuse de la célèbre baronne de la drogue colombienne, assassinée en 2012. Cependant, les enfants de Griselda, représentants de sa succession, portent plainte contre l'actrice américano-colombienne de 51 ans et la plateforme de streaming pour l'utilisation non autorisée de leur image dans cette production. Ils veulent ainsi interdire la diffusion de Griselda.

Le fils de la défunte, Michael Blanco, affirme avoir accordé des interviews depuis 2009 à des personnes dans le but de documenter l'histoire de sa vie et celle de sa génitrice. Ces entretiens devaient potentiellement permettre de créer une série et un livre, en 2016. D'après lui, les dirigeants de Netflix étaient intéressés par le projet télévisuel, mais ils lui ont fait savoir qu'ils ne reprendraient aucune information issue de ses interviews.

Or, le plaignant allègue que Griselda s'appuie justement fortement sur les anecdotes qu'il a révélées et qu'il n'a reçu aucune compensation financière. Lui et ses frères et sœurs estiment donc que Netflix leur a volé leur histoire familiale en l'intégrant à l'intrigue de sa série. Selon eux l'utilisation de leurs images sans leur permission viole leurs droits.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LE THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN "MEHIEDDINE BACHTARZI"

La générale de la pièce "El khatwa el akhira" Samedi prochain

Le Théâtre national algérien "Mehieddine Bachtarzi" accueillera, samedi prochain, la générale de la toute première pièce théâtrale de la République arabe sahraouie démocratique, intitulée "El khatwa el akhira" (Le dernier pas).

L'œuvre, mise en scène par l'Algérien Alssa Djakati, est le fruit d'une collaboration entre le Théâtre national algérien (TNA), le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès et le Théâtre national de la République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.).

"El khatwa el akhira" est une tragédie qui traite de la résistance dans la douleur du peuple sahraoui et sa lutte armée pour son Indépendance contre l'occupation marocaine. Cette pièce a été montée lors d'une master class et à l'issue d'une formation de deux mois de jeunes artistes Sahraouis à l'Institut Supérieur des métiers des arts et des spectacles audio-visuels (ISMAS). Les jeunes artistes Sahraouis ont suivi une formation dans tous

les domaines du théâtre. Depuis la création du Théâtre Sahraoui en mars 2023, 28 étudiants sahraouis, dont certains connaîtront leur première scène, ont été encadrés durant deux mois, entre formation dans les différents ateliers (direction artistique, la scénographie, la chorégraphie et la bande son et musique) et répétitions pour le montage du spectacle. Pour rappel, un accord-cadre a été signé, à Boujedor (camps de réfugiés sahraouis), entre le

ministère de la Culture et des Arts et le ministère sahraoui de la Culture portant sur le renforcement de la coopération culturelle et la création d'un théâtre national sahraoui. Ce projet vise à renforcer des liens de fraternité entre les peuples algérien et sahraoui et vise à consolider la coopération dans différents domaines et spécialités artistiques, en tête desquelles la création d'un théâtre sahraoui afin d'aider le peuple sahraoui sur le plan culturel à faire connaître sa cause

aux plus hauts niveaux, et de promouvoir sa scène culturelle à l'échelle internationale. Cette structure permettra, à travers ses œuvres théâtrales, d'enrichir et de développer le patrimoine culturel sahraoui à même de permettre aux artistes sahraouis de présenter leur expérience théâtrale et d'apporter leur touche sur la scène théâtrale arabe et internationale, en sus de faire connaître la lutte du peuple sahraoui à l'opinion publique.

Nor.H



Patrimoine: La station de Béni Abbès sera rénovée

Un projet de réhabilitation et de modernisation de la station du milieu saharien de Béni-Abbès et de son musée sera mis en chantier prochainement, avec une enveloppe financière de plus de 56 millions de DA, dans la perspective de la mise à niveau de cet édifice scientifique et culturel.

L'opération vise la prise en charge de plusieurs salles et halls d'exposition du musée, ainsi que les locaux et servitudes de l'administration de cette station qui relève du Centre de recherches scientifiques et techniques sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra. Les travaux de réhabilitation et de

modernisation qui toucheront aussi les deux laboratoires de recherche de cette station, à savoir ceux de biologie animale et biologie végétale, s'étaleront sur une durée de 13 mois.

Cette station avec son musée, qui a été créé au début des années 1940, l'un des rares à avoir l'une des meilleures collections de différentes espèces des faunes et flores sahariennes, est aussi un outil de recherche pour les scientifiques dans les domaines liés à la botanique, à la zoologie et à l'environnement saharien.

Ce musée comprend plusieurs stands et halls d'exposition dédiés à la géologie de la

préhistoire, à la faune et la flore sahariennes, notamment une immense et rare collection des différentes espèces ornithologiques, de l'entomologie et à l'artisanat et métiers traditionnels de la Saoura, en plus d'un zoo des espèces animales des zones arides.

La réhabilitation et modernisation de cette structure, qui s'étend sur plus de deux hectares, permettra à l'avenir le renforcement de ses activités de recherches scientifiques et de formation des étudiants des différentes universités du pays dans les domaines de sa spécialité.

R.C

Chlef: remise de 35 pièces archéologiques romaines au musée" Abdelmadjid Meziane"

Trente-cinq pièces archéologiques remontant à l'époque romaine ont été remises par la direction de la culture et des arts de Médéa au musée national public "Abdelmadjid Meziane" de Chlef, en vue de leur protection et conservation.

Parmi les 35 pièces archéologiques découvertes sur le site de Saneg (Medea) et remises au musée de Chlef, des moulins, une grande jarre "Dolia" pour la conserva-

tion des céréales, des objets en terre cuite et des épitaphes. "Ces pièces ont été conservées et entreposées selon les conditions et normes en vigueur. Elles seront étudiées avec élaboration de rapports les présentant, avant de les joindre aux collections du musée national public de Chlef pour exposition".

Pour rappel, le musée national public "Abdelmadjid Meziane" compte des salles d'exposition englobant différentes collec-

tions archéologiques, entre objets en argile et poterie, des pièces de monnaie et des pièces archéologiques remontant à la préhistoire, l'époque romaine, la civilisation islamique, l'époque ottomane et l'époque coloniale en Algérie.

Les salles d'exposition de l'établissement muséal sont en cours de réhabilitation, dans le but d'améliorer l'attractivité du musée et de développer ses prestations.

R.C

Festival de Berlin 2024: annonce des films des deux compétitions

La Berlinale accueillera cette année 19 films en compétition: Les Américains sont les grands absents de la sélection, avec seulement "A Different Man" de Aaron Schimberg, avec un triangle amoureux, convoquant des résonances de "La Belle et la Bête", et "La Cocina" avec Rooney Mara, premier film en dehors de son pays pour Alonso Ruizpalacios. Autre film anglophone, "Small Things Like These", film irlandais avec Cillian Murphy, qui fera l'ouverture le jeudi 15 février. Le nouveau Bruno Dumont ("L'Empire"), film de science fiction, "Hors du temps", nouvelle œuvre d'Olivier Assayas, présenté comme une comédie autour du Covid et "Langue étrangère" troisième long métrage de Claire Burger. A noter aussi la présence de Isabelle Huppert dans le nouveau Hong Sang-soo, "A Traveler's Needs" et le documentaire de Mati Diop, "Dahomey" sur l'identité collective d'une communauté. Côté films allemands, le festival fait le plein, avec "Sterben", film où tout va mal pour une famille signé Matthias Glasner, avec le très populaire Lars Eidinger, "Architecton" produit en Allemagne qui explore l'omniprésence du béton dans nos sociétés, mais aussi "From Hilde, With Love" d'Andreas Dresen ("Septième ciel", "Pour lui"). On surveillera de plus de près "The Devil's Bath", film de genre historique signé d'un duo de réalisatrice, et porteur d'une vision politique d'une époque sombre.

Quant au reste du monde, il sera représenté par "Black tea" d'Abderrahmane Sissako, suivant une femme qui refuse de se marier en Côte d'Ivoire et s'exile au Japon, "Gloria" de Margherita Vicario, premier film, en costumes, sur le milieu de la musique où les femmes étaient considérées uniquement en seconds couteaux, par le film iranien "My Favourite Cake", le film népalais "Shambhala", "Sons" avec Sidse Babbet Knudsen, "Another End" avec Gael Garcia Bernal et Bérénice Bejo, qui se déroule dans un monde dystopique et "Who Do I Belong To", qui suit une enquête sur une série de mystérieux meurtres. Enfin le film le plus intrigant sera sans doute "Pepe", nom d'un hippopotame emmené dans le zoo privé de Pablo Escobar. Parmi les 15 longs métrages présentés dans la compétition Encounters 2024, on notera "Cidade: Campo", film brésilien en 2 parties, entre ville et campagne, "Dormir de olhos abertos", comédie d'incompréhensions, "The Fable", tourné à la frontière du Tibet, "Favorit" par la réalisatrice gagnante l'an dernier ("Mutzenbacher") qui suit une classe pendant 3 ans. On y trouvera aussi un hommage au cinéma signé Margarita Gil ("Hands in the fire"), "Matt and Mara" avec l'acteur et réalisateur présent pour "Blackberry" l'an dernier en compétition. Enfin, on aura forcément un œil sur les deux films français, avec le mélange de fiction et réalité "Une Famille", premier long de Christine Angot, et "Direct Action", documentaire de près de 4 heures sur une communauté en France, refusant les règles de l'Etat.

R.C

La version musicale de Mean Girls garde la tête du box-office nord-américain

Pour le deuxième week-end d'affilée, la comédie musicale Mean Girls, adaptée du film éponyme sorti en 2004, garde la tête du box-office nord-américain. Le film est réalisé par Tina Fey, qui avait écrit le scénario du film Mean Girls sorti en 2004 et devenu culte aux Etats-Unis. Produite par Paramount, la comédie musicale a récolté 11,7 millions de recettes entre vendredi et dimanche, et devance The Beekeeper et ses 8,5 millions de dollars. Dans ce film d'action, un ancien militaire membre des forces spéciales, désormais apiculteur, cherche vengeance sur un groupe mystérieux dont les arnaques cruelles ont mené au suicide d'une dame âgée. Le chocolatier excentrique Wonka, joué par Timothée Chalamet, a quant à lui engrangé plus de 6,4 millions et ne quitte plus le podium depuis sa sortie en Amérique du Nord, le 15 décembre dernier. La comédie romantique Anyone but you de Sony est à la quatrième place avec 5,4 millions de dollars récoltés. Les acteurs Sydney Sweeney et Glen Powell, vu récemment dans Top Gun : Mave- rick, jouent deux tourtereaux dont la romance initiale est gâchée par des quiproquos.

À la cinquième place, le film d'animation Migration d'Universal a récolté 5,3 millions de dollars. Une famille extravagante de canards colverts cherche à rejoindre la Jamaïque depuis le nord-est des Etats-Unis. Dans la version française, les voix réunissent Pio Marmai, Laure Calamy et Waly Dia.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 870

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Tirée.2 Pécheresses.3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO).5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable !6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auche.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve !2 Récolte aussi du blé.3 Fusille aussi.4 Fils du Soleil.- Mises.5 Cooptèren.- Métal de transition.6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture.7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben !8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes.9 Famille de coléoptères.10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 870

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux !2 Services d'ordre.3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel.4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe.5 Faisant traîner..6 Consones.- Métal pauvre.7 Mine.- Piège d'eau.8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne.9 Commune corrézienne.- Conte son origine.10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé.2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron.3 Les Champs jaunes.4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles !5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard.6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition.7 Métal de transition.- Commune du 64.8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail.9 Faisait des tours.10 Commune du 82.

Le Yémen connaît la pire crise humanitaire au monde

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Yémen, Arturo Besegan, a déclaré que le pays, après près d'une décennie de conflit, connaît l'une des pires crises humanitaires au monde. Besegan a souligné hier lors d'une conférence de presse au bureau des Nations unies à Genève que "des millions d'enfants au Yémen sont nés dans un environnement de guerre et que beaucoup d'entre eux ont grandi en étant témoins de conflits". Il a poursuivi en disant : "Le peuple yéménite a subi de profondes destructions, la faim et la violence. Il mérite une vie de paix et de progrès". Il a ajouté : "Cette année, 17,8 millions de personnes au Yémen ont besoin d'une aide sanitaire et 2,4 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Seuls 51% des établissements de santé fonctionnent à pleine capacité, et 36% d'entre eux fournissent des services limités".

ETHIOPIE

Les inondations perturbent la scolarité de plus de 67 000 enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance a signalé, hier, que les inondations en Ethiopie ont eu un impact négatif sur la scolarité de plus de 67 000 enfants. Dans un communiqué de l'agence onusienne, il est indiqué que "plus de 67 000 enfants n'ont pas pu aller à l'école dans la région Somali en raison des inondations provoquées par des précipitations excessives". Selon l'UNICEF, environ 42% des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école sont des filles et 833 000 personnes dans la région ont besoin d'aide humanitaire. Les fortes pluies qui se poursuivent depuis des mois en Afrique de

l'Est ont eu des conséquences négatives sur des pays comme la Somalie et le Kenya, ainsi que sur l'Ethiopie, selon l'ONU.

GUATEMALA

808 ans de prison pour le meurtre de 16 étrangers

Un tribunal du Guatemala a condamné lundi un homme accusé d'être un baron de la drogue, à 808 ans de prison pour le massacre de 15 Nicaraguayens et d'un Néerlandais en 2008, a indiqué une source judiciaire. Le tribunal de la capitale, Guatemala, a infligé cette peine d'emprisonnement à Rigoberto Danilo Morales après l'avoir jugé coupable de participation aux meurtres. En 2016, un autre chef présumé d'un réseau de trafic de

drogue, Marvin Montiel Marin, a également été condamné à une longue peine de prison pour ce massacre. Le tribunal a précisé que M. Morales avait été condamné à 50 ans de prison pour chaque meurtre et à huit ans supplémentaires pour association de malfaiteurs. La loi guatémaltèque stipule cependant qu'un prisonnier ne peut en réalité purger plus de 50 ans de prison. Dabilo Morales, 37 ans, a été arrêté en 2022 après 13 ans de cavale. Son procès a débuté en septembre. Selon le parquet, lors du massacre de 2008, un bus entrant au Guatemala en provenance du Nicaragua et transportant les victimes avait été intercepté par des trafiquants de drogue présumés. Ils pensaient qu'il transportait également de la drogue, mais lorsqu'ils ont réalisé que ce n'était pas le cas, ils ont abattu les voyageurs et brûlé les corps dans un domaine appartenant à Marvin Montiel, a indiqué le parquet. Huit autres personnes, dont M. Montiel et son épouse Sara Cruz, ont été reconnues coupables dans cette affaire et condamnées à des peines de prison de durée variable.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:17	12:41	15:22	18:02	19:17

Météo

Alger	☀️ 17	Tizi Ouzou	☀️ 18
Tiaret	☀️ 18	Béjaïa	☀️ 18
Constantine	☀️ 20	Oran	☀️ 17

TENTATIVES D'ÉBRÈCHEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-MAURITANIENNES

L'ONJSA appelle à ne pas tomber dans le piège

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) a appelé, hier, les médias nationaux à "ne pas tomber dans le piège des tentatives désespérées d'ébrèchement des relations privilégiées unissant l'Algérie et la Mauritanie", invitant les frères mauritaniens à "ne pas se laisser entraîner par la machine de désinformation et d'instrumentalisation attentatoire à l'Algérie". L'ONJSA a indiqué "avoir été surprise par le contenu du communiqué de la Fédération de football de la République islamique de Mauritanie (FFRIM), qui renferme des accusations portées contre certains médias algériens privés qui auraient diffusés des fake-news sur la sélection des Mourabitoune", précise un communiqué de l'Organisation. "Par souci de lever toute ambiguïté ou équivoque et afin de rétablir la vérité, l'Organisation a enquêté sur la prétendue publication et confirmé que cette dernière ne provenait pas d'un média algé-

rien privé, ni public", précise la même source. De ce fait, l'ONJSA appelle "l'ensemble des consœurs et confrères exerçant dans différents médias à faire preuve de vigilance et à ne pas tomber dans le piège des tentatives désespérées d'ébrèchement des relations privilégiées unissant l'Algérie et la Mauritanie, Gouvernement et peuple", et invite les frères en Mauritanie à "ne pas se laisser entraîner par la machine de désinformation et d'instrumentalisation qui cherche désespérément à attenter à l'Algérie, à la discréditer et à ternir son image". L'ONJSA demeure "intimement convaincue que les rencontres sportives entre l'Algérie et la Mauritanie offriront, comme à l'accoutumée, des occasions renouvelées de renforcer, consolider et promouvoir les liens amicaux et fraternels entre les deux pays frères, ces liens qui finissent toujours par triompher".

EUROPE

30 fois plus de cas de rougeole en 2023 qu'en 2022

L'Europe a enregistré 30 fois plus de cas de rougeole entre janvier et octobre 2023 qu'en 2022, a alerté, hier, la branche européenne de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui appelle à l'intensification de la campagne d'immunisation. "Entre janvier et octobre 2023, plus de 30.000 cas de rougeole ont été signalés par 40 des 53 Etats membres de la région", qui s'étend jusqu'en Asie centrale, a indiqué l'organisme onusien dans un communiqué. En 2022, 941 cas avaient été rapportés. "Nous avons constaté dans la région non seulement une multiplication par 30 des cas de rougeole, mais aussi près de 21.000 hospitalisations et cinq décès liés à la rougeole. C'est inquiétant", a dit le directeur régional de l'OMS Hans Kluge, cité dans le communiqué. "Des efforts de vaccination urgents sont nécessaires pour stopper la transmission et empêcher la propagation".

La recrudescence de cette maladie virale très contagieuse, qui peut entraîner des complications mortelles et se propage par voie aérienne, est attribuée à une baisse de la couverture vaccinale pendant les années Covid. "La pandémie de Covid-19 a eu un impact significatif sur les performances du système de vaccination au cours de cette période, entraînant une accumulation d'enfants non vaccinés ou insuffisamment vaccinés", est-il écrit. Selon l'OMS, qui réclame l'intensification des campagnes pour sensibiliser les communautés non vaccinées, plus de 1,8 million de nourrissons de la région n'ont pas été vaccinés contre la rougeole entre 2020 et 2022. Au niveau local, il importe qu'au moins 95% des enfants soient vaccinés pour éviter d'éventuelles flambées lors de l'importation du virus. En 2022, 92% des enfants européens avait reçu une deuxième dose de vaccin.

1/4 DE FINALE DE LA CAN-2024 DE HANDBALL

L'Algérie bat la RD Congo (36-23) et va en demi-finale



La sélection algérienne de handball messieurs s'est qualifiée pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2024) qui se déroule en Egypte (17-27 janvier), à l'issue de sa victoire devant la RD Congo par (36 -23) mi-temps (14-15) en quarts de finale disputé mardi au Caire. Mené à la mi-temps par (14-15) le sept algérien a renversé la situation en seconde période pour l'emporter largement sur le score de (36-23) et arracher du coup sa qualification pour le Mondial-2025, prévu en Croatie,

Danemark et Norvège. En demi-finale prévue jeudi 25 janvier, les camarades de Messaoud Berkous affronteront le Cap-Vert facile vainqueur du Maroc (31-22) Dimanche 21 janvier, la sélection algérienne de handball a battu celle du Maroc sur le score de 30-23 (mi-temps 16-13), pour le compte de la 3e et dernière journée, groupe C, du 1er tour du Championnat d'Afrique des nations de handball (CAN-2024). Grâce à cette victoire, la 3e de suite, après celles contre la Libye (34-19) et le Gabon (31-27), l'Algérie a terminé le 1er tour en

première position avec 6 points. Les deux autres quarts de finale opposeront ce mardi l'Egypte à l'Angola (16h00) et la Tunisie à la Guinée (18h00). L'équipe sacrée lors de cette 26e édition du Championnat d'Afrique de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024, alors que l'autre finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.